

Règlement intérieur de la RCP de Recours AURAML

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

	Site concerné : Région AURA	Version n°1.2 Diffusé en : 06/2025	Page 1 sur 3
--	-----------------------------	---	--------------

Intitulé de la RCP	AURAML
Structure responsable	3C Oncoloire
Etablissements participants	CHU St Etienne/Hospices Civils de Lyon/CHU Grenoble/CHU Clermont-Ferrand/Centre Léon Bérard/CH Annecy/CH Chambéry/CH Bourgoin Jallieu/CH de Roanne
Lieu (Salle, étage...)	Non Applicable 100% en visioconférence
Webconférence	Oui via un lien Teams permanent
Jour / Fréquence	Vendredi / Hebdomadaire
Horaires de début et de fin	12h30-13h30
Saisie des fiches RCP	Sous l'outil RCP Onco-Aura avant vendredi 8h30
Coordonnateur (Nom, titre, coordonnées)	Dr TAVERNIER Emmanuelle Dr HEIBLIG Mael
Assistante RCP (Nom, coordonnées)	Carine DI LENA au 04 77 82 24 31 Secrétaires du 3C joignable via la boîte mail : oncoloire.secretariat@chu-st-etienne.fr
Caractéristique de la RCP	Recours régional, Adulte
Région anatomique et organes	Hématologie Leucémie Aiguë Myéloïde
Composition du quorum minimum (spécialités)	- 3 hématologues de 3 sites différents - 1 biologiste
Rôles et missions spécifiques du secrétariat de la RCP	Préparer la RCP : - Vérification des fiches (items administratifs) et récupération des examens complémentaires (résultats caryotype et NGS (initial à la rechute...)) quand non joint - Envoie de confirmation ou annulation de la RCP par l'assistante RCP le vendredi à 10h00 à tous les participants en fonction du nombre de dossiers inscrits Participer aux réunions de RCP : - En lançant la visio - En partageant son écran pour visualiser les fiches RCP ou pièces jointes - En frappant la conclusion sous la dictée du coordonnateur de RCP directement dans la fiche RCP Valider les fiches RCP après RCP (ajout des participants)

La stratégie thérapeutique proposée par la RCP doit se fonder sur des recommandations de pratique clinique nationales ou internationales ou des référentiels régionaux ou de sociétés savantes. Pour cette RCP, à partir de la seconde ligne de traitement, il y a aucun référentiel existant d'où cette RCP de Recours.

Rôle et missions du secrétariat de RCP :

- En RCP, **le coordonnateur est responsable de la RCP (notamment du respect du quorum)**, l'assistante RCP est en support. La proposition thérapeutique est écrite directement en RCP par l'assistante RCP sur l'outil RCP SARA sous la dictée du coordonnateur et sous sa validation. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre coordonnateur et assistante RCP.

Règlement intérieur de la RCP de Recours AURAML

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

	Site concerné : Région AURA	Version n°1.2	Page 2 sur 3
		Diffusé en : 06/2025	

- En amont et aval de la RCP, l'assistante RCP ne doit jamais modifier des données médicales de la fiche sans accord du médecin référent de la fiche.
- La qualité des fiches présentées en RCP relève de la responsabilité du médecin référent
- Tout échange entre assistante RCP et coordonnateur/participants de RCP se doit d'être respectueux et bienveillant.
- Tout problème doit être remonté à Amandine MONDIERE et/ou Dr Quentin REBOUL afin de le résoudre dans de bonnes conditions (tant côté coordonnateur/participants, qu'assistante RCP)

Annexe :

- 1- Charte régionale RCP de Cancérologie Région Auvergne-Rhône-Alpes Version Mai - 2021 (Annexe 1 – Rôles et responsabilités du médecin coordonnateur de la RCP, Annexe 2 – Rôles et responsabilités du médecin référent du patient, Annexe 3 – Rôles et responsabilités des organisations : 3C, Réseau ONCO AURA et GCS SARA, Annexe 5 – Dossier Communicant de Cancérologie : Information Patients)
- 2- Fiche de poste assistante RCP Oncoloire Version du 13/07/2021

Je soussigné, Dr TAVERNIER Emmanuelle de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A Stéphanie, le 20/6/25

Signature de la Coordinatrice



Je soussigné, Dr HEIBLIG Mael coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A hervé Benite, le 16/06/2025

Signature du Coordonnateur



N° version	Date	Historique des mises à jour (indications des modifications)	N° des pages modifiées
1	17/03/2023	Création	---
1.1	02/02/2024	Coordinateur Médical du 3C ONCOLOIRE : Pr Pierre FOURNEL remplacé par le Dr Quentin REBOUL.	2

Règlement intérieur de la RCP de Recours AURAML

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

	Site concerné : Région AURA	Version n°1.2	Page 3 sur 3
		Diffusé en : 06/2025	

1.2	12/06/2025	Ajout du CH de Roanne pour les établissements participants	1
-----	------------	--	---

Rédaction	Amandine MONDIERE (responsable administrative 3C ONCOLOIRE).	
Relecture	Assistants RCP du 3C (Carine DI LENA). Participants	
Validation	Dr Quentin REBOUL, Coordonnateur Médical du 3C ONCOLOIRE. Coordonnateur de la RCP (Dr TAVERNIER CHU ST Etienne et Dr HEIBLIG Mael Hospices Civils de Lyon).	